

Le mercredi 22 septembre 2010
Droit de l'environnement

« L'évolution du contexte en droit de l'environnement au Québec »

Au cours de cette conférence, Me Biron se penchera sur l'évolution des différents aspects du droit de l'environnement au Québec. Il survolera les obligations et les responsabilités environnementales des sociétés au Québec en rappelant les principaux mécanismes de contrôle environnemental québécois.

Son propos s'attardera sur les rapports entre les citoyens, les citoyens corporatifs et les villes qui se voient confier des responsabilités de plus en plus importantes en matière d'environnement. Il nous livrera également sa perspective sur l'évolution à venir du droit de l'environnement au Québec.

Venez trouver réponses à vos questions. Inscrivez-vous dès maintenant !

Notre conférencier :

Yvan Biron est associé chez Lavery, De Billy. Il est membre de l'équipe de droit de l'environnement, de l'énergie et des ressources naturelles. Au cours des années, il a acquis une expérience enviable dans les secteurs des enquêtes et inspections, des autorisations environnementales et des négociations avec les différents organismes chargés de la protection de l'environnement, du développement des ressources et de la gestion du territoire.

Auprès de ses clients, Me Biron agit autant à titre de conseiller que d'avocat plaideur. Il est également appelé à négocier des droits à caractère particulier, notamment pour l'exploitation de centrales hydroélectriques ou pour le passage de lignes de transport d'électricité. Il plaide régulièrement devant les tribunaux sur des questions qui vont de la planification de l'utilisation des sols à la défense dans le cadre de plaintes pénales touchant l'environnement.

Me Biron figure dans l'édition 2010 du répertoire Best Lawyers in Canada en droit de l'environnement.

Date : Le mercredi 22 septembre 2010

Lieu : Cour d'appel du Québec, Édifice Ernest-Cormier, 100 rue Notre-Dame Est

Heure : 12 h 15 à 14 h 00

Heures reconnues : 1.5 h

Numéro d'activité : Cette formation fait présentement l'objet d'une demande de reconnaissance auprès du Barreau du Québec.

Coût : 35 \$ pour les membres de l'AJBM et les étudiants / 45 \$ pour les non-membres

Inscription en ligne

www.ajbm.qc.ca

Ou, faites nous parvenir l'inscription ci-joint à l'adresse suivante :

AJBM, 445, boul. St-Laurent, bureau RC-03

Montréal (Québec) H2Y 3T8

Télécopieur: 514.954. 3496

Pour plus d'information

Catherine-Iman Taleb

Coordonnatrice aux activités et projets

Association du Jeune Barreau de Montréal

T. 514.954.3450 | F.514.954.3496

ctaleb@ajbm.qc.ca | www.ajbm.qc.ca

Fiche d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____ No de membre du Barreau : _____

Étude : _____ Courriel : _____ Téléphone : _____

Mode de paiement

Visa

MasterCard

Numéro de carte :
____/____/____/____

Expiration :
____/____

Chèque à l'ordre de l'AJBM

Signature : _____ Date : _____

Veillez compléter la fiche d'inscription et la transmettre par courriel à ctaleb@ajbm.qc.ca, par télécopie au 514-954-3496 ou par la poste au 445, rue St-Laurent, bureau RC-03, Montréal (Québec) H2Y 3T8. Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter au 514-954-3450. Aucun remboursement. Les frais d'inscription doivent être acquittés au plus tard le jour de la conférence. Votre absence ne vous libère pas de l'obligation de paiement puisque des frais sont engagés à la suite de votre inscription. Veuillez noter qu'aucune annulation ne sera acceptée dans les 72 heures ouvrables précédant l'événement.

Réservé à l'administration	No de référence : _____	No de facture : _____	Date : _____	Autorisation : _____
----------------------------	-------------------------	-----------------------	--------------	----------------------